



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

crem centre
de recherche
EA 3476 sur les médiations
communication, langue, art, culture



THE CONVERSATION

Appel à communications

VIOLENCES ET RADICALITÉS MILITANTES DANS L'ESPACE PUBLIC EN FRANCE DES ANNÉES 1980 À NOS JOURS

Colloque

14, 15, 16 novembre 2018

Université de Lorraine, Metz

Campus du Saulcy

Bâtiment Simone Veil

Amphithéâtre 3

CREM.UNIV-LORRAINE.FR

VIORAMIL.UNIV-LORRAINE.FR

Le colloque « Violences et radicalités militantes dans l'espace public en France des années 1980 à nos jours » prend place dans le programme Vioramil, sélectionné et financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR), qui a commencé en 2016 et s'achèvera en 2019. Le site <http://vioramil.univ-lorraine.fr/> en fournit une présentation détaillée.

L'angle retenu pour ce colloque pluridisciplinaire est celui de la présence du phénomène dans l'espace public et de l'intervention dans celui-ci de différentes catégories d'acteur·trice·s, tant en termes d'investissement militant que de médiatisation *via* tout type de supports, de controverses ou polémiques, sans négliger une dimension mémorielle ou documentaire. Fondées sur des enquêtes de terrain et/ou sur l'analyse de corpus, les contributions se répartiront selon quatre axes :

1. Stratégies de mobilisation et de communication des mouvements radicaux
2. Médiatisation, mise en récit et fictionnalisation de la violence militante
3. Violence militante : une catégorie en débat
4. Traces des actes violents : commémorer, célébrer, archiver...

Axe 1. Stratégies de mobilisation et de communication des mouvements radicaux

Responsables : Béatrice Fracchiolla et Anne Piponnier

Les mouvements radicaux déploient de nombreuses stratégies de communication pour se rendre visibles : manifestations publiques ou occupations d'espaces médiatiques, institutionnels ou professionnels, actions et prises de parole individuelles ou collectives, utilisations diverses d'outils de communication. En l'occurrence, il s'agira donc d'observer la manière dont des militant·e·s s'emparent des dispositifs et technologies à disposition, sachant que l'usage mais aussi le détournement de ceux-ci sont autant de marqueurs idéologiques et temporels des stratégies de mobilisation. En étudiant par exemple les stratégies adoptées – d'un point de vue diachronique le cas échéant – par des militant·e·s d'Act Up ou par celles



et ceux de Ni Putes Ni Soumises, on peut mettre en évidence les chevauchements si ce n'est les contradictions entre les processus de mobilisation et de radicalisation et les outils de mise en visibilité. Au-delà, on peut aussi prendre la mesure des discussions, des négociations, voire des désaccords entre militant·e·s que provoque l'articulation « parfois difficile » entre la défense des idées et les gestes par lesquels celles-ci pénètrent dans l'espace public. Pour traiter de ces sujets, trois entrées seront plus particulièrement privilégiées :

- le choix, la création ou le détournement des dispositifs qui sont utilisés pour le passage à l'acte des mouvements radicaux. Par exemple, dans les années 1980, les radios libres (e.g. Lorraine Cœur d'Acier) ont accompagné la mobilisation des mouvements ouvriers, offrant un espace de paroles difficiles à formuler et entendre dans un autre cadre. Depuis les années 2000, des automédias (radios, sites web, etc.) servent de supports à des militants engagés sur plusieurs fronts, dont les zadistes qui prennent position sur les controverses environnementales. Ainsi plusieurs questions peuvent-elles être posées : comment les militants acquièrent-ils les savoirs et les compétences nécessaires à une pratique des médias en tant qu'émetteurs ou diffuseurs de discours et d'informations qu'ils jugent alternatifs ? Comment se manifeste et se justifie la radicalité des opinions exprimées ? Comment les médias militants contribuent-ils à institutionnaliser et rendre visibles les discours d'opposition ?
- le travail de mise en scène(s) : comment les « théâtres d'opération » sont-ils sélectionnés (lieux publics, zones à défendre, sites à risque...) ? Par qui le sont-ils et avec quels moyens médiatiques ? Quels rapports entretiennent les stratégies de mobilisation, les actes militants et l'organisation de leur visibilité ? Comment les journalistes se positionnent-ils face à ces pratiques (de la connivence à la critique) ?
- la publicisation de la radicalisation : comment naissent et circulent de nouvelles formes de mobilisation et de transgression dans l'espace public comme la nudité (les Femen) ou du faux sang (Act Up) ? Ainsi les mobilisations peuvent-elles être appréhendées comme des formes d'instanciation de la violence, mais aussi comme des mises en récit de leur (auto)célébration dans l'espace public.

Axe 2. Médiatisation, mise en récit et fictionnalisation de la violence militante

Responsables : Jean-François Diana et Arnaud Mercier

Toute forme de violence politique, même la plus rejetée socialement, possède un pouvoir de captation, voire de fascination. D'ailleurs, si au cours de l'histoire, l'image et les récits ont toujours accompagné les faits de violence, l'époque actuelle se caractérise par une inflation de visibilités médiatiques qui participe de la sidération de l'opinion publique, notamment par les chaînes d'information en continu. Par le choc que représente la rupture avec l'ordre politique ordinaire et à travers les formes spectaculaires qu'elle peut adopter, la violence attire l'œil et engendre de nombreux récits et mises en image : du meurtre d'une personnalité symbolique (le PDG de la régie Renault, Georges Besse, en 1986) à l'attentat de masse spectaculaire (du Bataclan en 2015, à Nice en 2016) ; de la conférence de presse armée clandestine (mises en scène télévisées du FLNC en Corse et de l'ETA au Pays Basque) à l'attaque contre des forces de police (Champs-Élysées et Trocadéro en 2017) ; de la dégradation d'édifices publics (profanation de sépultures juives à Carpentras en 1990) à l'incendie volontaire (cinéma Saint-Michel lors de la projection de *La Dernière Tentation du Christ* en 1988), etc. Dans l'ordre journalistique comme dans l'ordre fictionnel, qu'il s'agisse des acteur·rice·s de ces violences



militantes ou de leurs contempteur·rice·s et témoins, cette violence est décrite et mise en scène, avec son cortège d'enjeux déontologiques, au premier rang desquels on trouve le débat récurrent autour du rapport entre l'image (et/ou le récit public) des violences et le (supposé) passage à l'acte. Sur ces bases, trois séries de questions sont proposées à la réflexion :

- la passion pour la construction des récits touchant à la réalité des violences et des radicalités militantes interroge le pouvoir hypostasique de ceux-ci. En d'autres termes, elle s'intéresse au rapport que les individus entretiennent avec le réel. De ce constat, résulte un questionnement à double entrée. D'un côté, la logique de médiatisation spectaculaire s'apparente-t-elle à un mécanisme d'encouragement et de célébration pouvant aller jusqu'à susciter des vocations ? D'un autre, ne risque-t-on pas d'euphémiser les vocations et de les réduire à une forme de pauvreté formelle qui les inscrirait dans la banalité de l'ordinaire par la répétition des expressions fictionnelles et esthétisantes ?
- la force des récits médiatiques et fictionnels serait d'organiser le visible et de donner à voir *via* des productions telles la série *Le Bureau des légendes* pour la télévision et le film de Nicolas Boukhrief, *Made in France* (2016), uniquement diffusée en VOD (vidéo à la demande). Or, comment analyser la force dramatisante des images (accentuée par les chaînes d'information continue comme par les réseaux sociaux) et, dans un même temps, comment résister au spectacle du visible en privilégiant une relativisation de celles-ci ? En effet, le désir scopique semble s'imposer comme un trait constitutif du présent. Dans ces conditions, quelle est la part des réceptions stratifiées et divergentes du public dans les processus de construction narrative et médiatique des violences et des radicalités ?
- comment les auteur·e·s des faits violents narrent-ils·elles leurs actes militants, et comment la Justice et l'État y répondent-ils, par quelle censure, ou par quel contre-récit (e.g. les procès ou les cérémonies officielles d'hommage à des victimes) ? Quelles règles les médias se fixent-ils pour assurer une couverture appropriée de ces faits violents ?

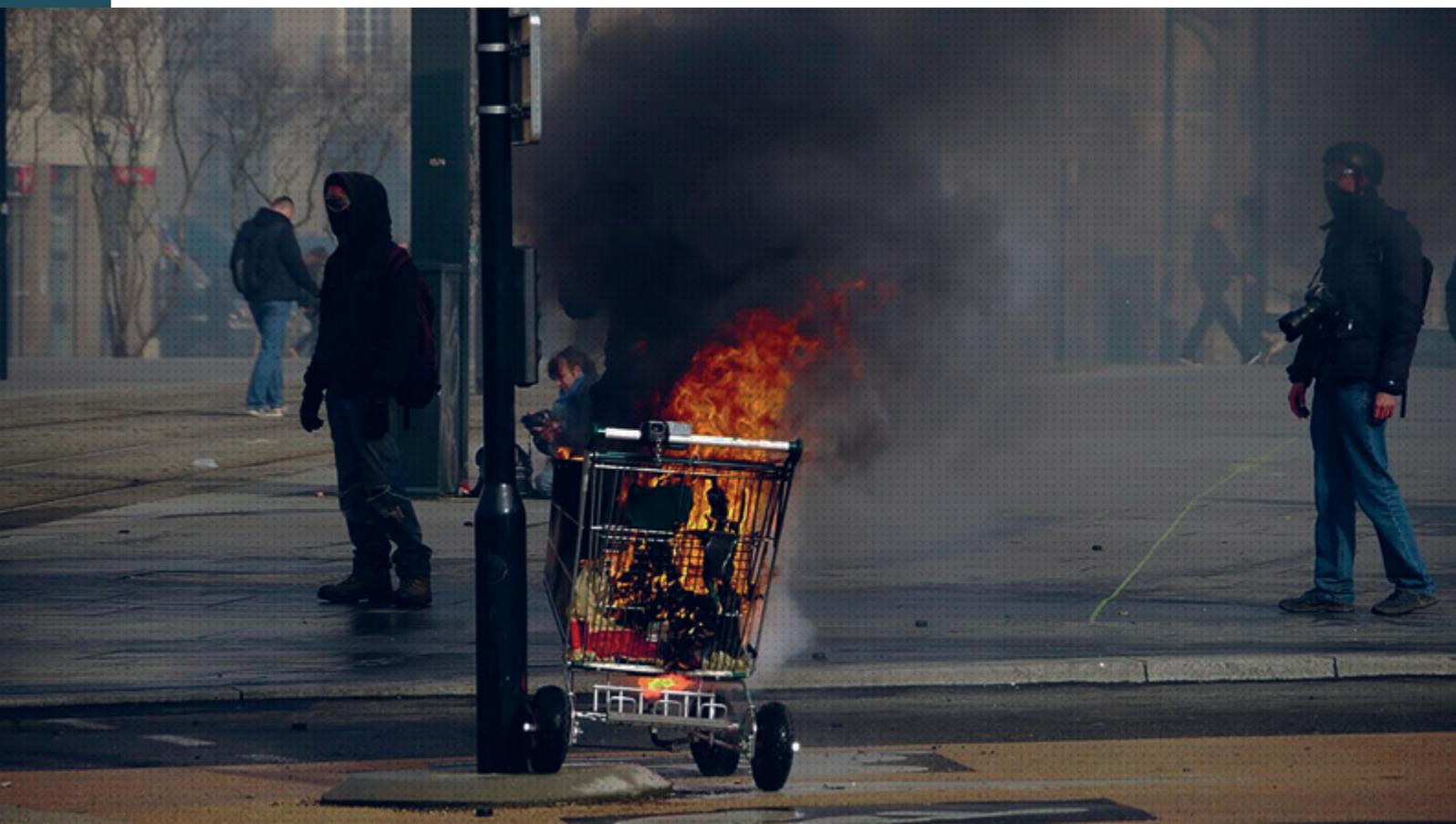
Axe 3. Violence militante : une catégorie en débat

Responsables : Marieke Stein et Sylvie Thiéblemont-Dollet

Les représentations médiatiques associent volontiers action militante et violence, comme ce fut le cas avec les modes de contestation après Mai 68. Si la qualification « violence militante » est incontestable dans des cas tels les attaques terroristes et dès lors que des personnes sont atteintes, la catégorie est parfois plus discutable, notamment dans le cas d'atteintes aux biens. Ceci conduit à s'interroger sur ce qui est compris par « violence militante ». En

effet, la définition est complexe car de nombreux cas peuvent se situer entre les violences délibérées et les dérapages ou à leurs frontières. Partant de ce constat, il y a souvent débat. Par exemple, les violences perpétrées en marge de manifestations (bris de vitrines, voitures brûlées, dégradations d'immeubles ou de lieux publics, agressions isolées de policiers, etc.) relèvent-elles de la violence militante recherchée par le mouvement lui-même ? Comment qualifier les modalités d'actions militantes qui passent par des dégradations matérielles : démontages de Mac Donald's par des membres de la Confédération paysanne, fauchages de maïs OGM, voire simples occupations de locaux ? Comment classer des actes pouvant être perçus comme des agressions, alors qu'il n'y a eu aucune atteinte physique ni matérielle – à l'instar des actions des Femen ? Plus largement, les contributions pourront porter sur les constructions discursives (médiatiques ou autres) de la violence militante, afin de cerner aussi bien les frontières de celle-ci que les apories de toute tentative de classement, voire d'instrumentalisation de la catégorie. Trois angles sont donc proposés :

- la mise à plat de la manière dont se construit la catégorie « acte violent militant » dans les discours médiatisés de différent·e·s protagonistes : militant·e·s ; journalistes, blogueur·euse·s, youtubeur·euse·s, responsables politiques (partis, syndicats, élu·e·s, services de l'État), chercheur·euse·s et expert·e·s. Problématique, cette catégorie suscite des définitions et analyses divergentes et mérite un effort de clarification.
- l'analyse de la constitution des figures expertes de la radicalisation qui participent de la médiatisation des formes de violence physique, ainsi que l'étude des stratégies de violence portées par les groupes militants tout comme les représentations qu'ils en forgent et communiquent. Là encore, le terme d'expert·e mérite d'être défini.
- l'examen des processus par lesquels des actes peuvent être élaborés comme « violents » selon une volonté d'instrumentalisation (lorsque des instances officielles ou des médias cherchent à discréditer ou marginaliser des groupes), voire dans un but stratégique (lorsque, par exemple, des militant·e·s espèrent ainsi accéder à une meilleure visibilité).



Axe 4. Traces des actes violents : commémorer, célébrer, archiver...

Responsables : Béatrice Fleury et Jacques Walter

Commémorer est un geste largement présent dans l'espace public ; il en va de la sorte avec l'institutionnalisation du 19-Septembre en tant que journée d'hommage aux victimes d'attentats terroristes. Archiver les traces est aussi une tendance forte (e.g. la collecte de plus de 7 000 objets par les Archives de Paris, à la suite des attentats du 13 novembre 2015). Sous l'angle scientifique, l'analyse partant du point de vue des victimes est également répandue, nombre de travaux développent une approche testimoniale, mémorielle ou archivistique. En revanche, aborder la question des traces en centrant les recherches sur les militant·e·s radicaux·ales engagé·e·s dans ces actions est non seulement peu fréquent, mais soulève des questions complexes à résoudre (publicisation restreinte de manifestations célébrant des actes violents, interdiction, contacts avec les protagonistes...). Pour autant et en dépit des difficultés, c'est cette dimension que l'on souhaite voir investie. Ceci en focalisant le regard sur des actions de groupes violents, et non sur celles plutôt pacifistes au cours desquelles des personnes – tel Rémi Fraisse à Sivens (2014) – ont pu trouver la mort. Ainsi trois aspects sont-ils privilégiés :

- les faits et événements dont le souvenir est rappelé à des fins de légitimation comme, en Corse, l'occupation des caves d'Aléria en août 1975 qui annonce la création du Front de libération nationale corse (FLNC, 1976) et dont l'évolution des commémorations est caractéristique des infléchissements que connaît ce mouvement.
- les hommages publiés sur la toile qui concernent des mouvements radicalisés (e.g. Action directe) ou les personnalités phares de ceux-ci, l'écriture et réécriture de leur histoire permettant, au fil du temps, de raviver la flamme de la lutte selon des modalités faisant se rejoindre continuité et renouveau.
- la conservation et la patrimonialisation de documents qui marquent l'histoire d'une action et de ses résultats ou bien son souvenir, l'un ou l'autre étant généralement entretenu par des militant·e·s ou des nostalgiques, souvent de façon discrète dans un cadre privé ; ce qui pose des problèmes aux chercheur·e·s voulant accéder à ces sources et les exploiter. C'est là un point susceptible d'être traité, sachant toutefois que des associations spécialisées sont susceptibles d'avoir pignon sur rue (e.g. Institut Emmanuel Ratier, Archives associatives du Vexin).

Calendrier

15 mars 2018 : date limite de soumission des propositions

26 mars 2018 : retour de l'évaluation et, en cas d'acceptation, envoi du protocole rédactionnel

15 octobre 2018 : date limite de remise du texte complet

Modalités de soumission

Les propositions de communication précisant l'axe choisi (3 000 signes maximum, espaces compris + bibliographie) sont à envoyer à : jacques.walter@univ-lorraine.fr et beatrice.fleury@univ-lorraine.fr. Un avis de réception sera adressé par courriel.

Les propositions seront examinées en double aveugle : indiquer les **coordonnées de l'auteur·e uniquement sur la première page** (nom, prénom, @, unité de recherche, établissement). Après évaluation, les textes complets acceptés seront publiés dans un volume de la collection « Violences et radicalités militantes en France » chez Riveneuve Éditions.

Comité scientifique

- François AUDIGIER (Université de Lorraine, Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire)
- Gérald BRONNER (Institut universitaire de France, Université Paris-Diderot, Groupe d'étude des méthodes sociologiques de la Sorbonne)
- Fanny BUGNON (Université Rennes 2, Tempora)
- Olivier DARD (Université Paris-Sorbonne, Sorbonne, Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe)
- Jean-François DIANA (Université de Lorraine, Centre de recherche sur les médiations)
- Béatrice FLEURY (Université de Lorraine, Centre de recherche sur les médiations)
- Béatrice FRACCHIOLLA (Université de Lorraine, Centre de recherche sur les médiations)
- Sarah GENSBURGER (CNRS, Institut des sciences sociales du politique)
- Fabien JOBARD (Centre Marc-Bloch, Berlin)
- Amandine KERVELLA (Université Lille 1, Groupe d'études et recherche interdisciplinaire en information et communication)
- Nicolas LEBOURG (Université de Montpellier, Centre d'études politiques de l'Europe latine)
- Corinne MARTIN (Université de Lorraine, Centre de recherche sur les médiations)
- Arnaud MERCIER (Université Paris 2 Panthéon-Assas, Centre d'analyse et de recherche interdisciplinaire sur les médias)
- Claudine MOÏSE (Université Grenoble Alpes, Laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles)
- Nathalie PIGNARD-CHEYNEL (Université de Neuchâtel, Académie du journalisme et des médias)
- Anne PIPONNIER (Université de Lorraine, Centre de recherche sur les médiations)
- Jenny RAFLIK-GRENOUILLEAU (Université Cergy-Pontoise, Civilisations et identités culturelles comparées des sociétés européennes et occidentales)
- Romain SEZE (Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice ; École pratique des hautes études, CNRS, Groupe Sociétés, religions, laïcités)
- Isabelle SOMMIER (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Centre européen de sociologie et de science politique)
- Marieke STEIN (Université de Lorraine, Centre de recherche sur les médiations)
- Danièle TARTAKOWSKY (Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Centre de recherches historiques : histoire des pouvoirs, savoirs et sociétés)
- Sylvie THIÉBLEMONT-DOLLET (Université de Lorraine, Centre de recherche sur les médiations)
- Gérôme TRUC (CNRS, Institut des sciences sociales du politique)
- Jacques WALTER (Université de Lorraine, Centre de recherche sur les médiations)



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

crem centre
de recherche
EA 3476 sur les médiations
communication, langue, art, culture



THE CONVERSATION

CREM
UNIVERSITÉ DE LORRAINE
UFR SHS-METZ — BP 60228
57045 METZ CEDEX
TÉL. : 03 72 74 83 35
CREM-CONTACT@UNIV-LORRAINE.FR

CREM.UNIV-LORRAINE.FR

QUESTIONS DE COMMUNICATION
JOURNALS.OPENEDITION.ORG/QUESTIONSDECOMMUNICATION

PUBLICATIONNAIRE
DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE ET CRITIQUE DES PUBLICS
PUBLICATIONNAIRE.HUMA-NUM.FR